



COMMUNIQUÉ DE PRESSE N°05/07/2026

DES ORGANISATIONS DE JEUNES SUR LA RÉVISION DU CODE MINIER DE LA RDC

« La jeunesse congolaise appelle à une participation effective au processus et à une réforme du Code minier qui contribue durablement au développement humain, à création d'emplois, à la paix sociale, à la protection de l'environnement et à la prospérité des populations congolaises, particulièrement des jeunes ainsi que des générations futures, et non à une réforme dictée uniquement par des motivations économiques ou fiscales ».

Les Organisations des jeunes **Ligue pour la Transparence dans le secteur Extractif (LITRASE)**, **Action pour la Bonne Gouvernance (ABG)**, **Initiative pour la Protection des droits de l'homme et Réinsertion sociale (IPDHOR)** et **Oisillons Groupe**, engagés dans la gouvernance des ressources naturelles, prennent acte de la volonté du Gouvernement de procéder à la révision du Code minier.

Alors que les institutions publiques, les entreprises minières et la société civile multiplient les concertations, la jeunesse congolaise constate avec préoccupation son faible niveau d'implication dans ce processus. Et pourtant, les jeunes représentent la majorité de la population et seront les premiers héritiers des conséquences positives ou négatives des décisions prises aujourd'hui. Cette révision est une occasion historique de bâtir une gouvernance minière plus inclusive, plus transparente et tournée vers les générations futures.

Nous demandons donc que les organisations de jeunesse soient reconnues comme des parties prenantes à part entière dans toutes les consultations, commissions techniques et espaces de dialogue consacrés à cette réforme.

Comme les autres acteurs, nous portons des propositions concrètes et salutaires que le futur Code minier devrait intégrer, notamment sur le développement durable et la résilience climatique, la participation des jeunes aux mécanismes nationaux et provinciaux, le Fonds minier pour les générations futures, l'emploi des jeunes dans les entreprises minières et leurs sous-traitants, le transfert de compétences et la transformation locale des minerais, la transparence dans la gestion des revenus miniers, les obligations sociales et environnementales, le financement des projets d'investissement portés par les jeunes, etc.

Nous réaffirmons que cette réforme ne doit pas être perçue comme une simple réforme économique ou fiscale, mais comme un véritable **pacte intergénérationnel**, garantissant que les ressources minières, par nature épuisables, profitent durablement au développement humain, à l'emploi décent, à la paix sociale et à la prospérité des communautés.

Nous appelons ainsi le Gouvernement, le Parlement, les entreprises minières, les partenaires techniques et financiers et l'ensemble des acteurs concernés à garantir une participation effective, inclusive et significative de la jeunesse tout au long du processus.

La jeunesse congolaise ne revendique pas seulement une place autour de la table : elle veut contribuer à construire un Code minier moderne, équitable et porteur d'avenir pour toute la Nation.

Fait à Kinshasa, le 24 Juillet 2025

Contact Presse:

- Joel LUABA : +243 82 31 63 883
 - Manassé BALOBU : +243 82 45 24 521
 - Flore KAYALA : +243 81 990 28 81
 - Luc LUKUSA : +243 82 34 32 455
-